

## CONSEIL D'ECOLE du 07/11/2019

### Présents :

Équipe enseignante : Hélène Puech, Nelly Ezingard, Catherine Moyne, Marlène Mareschal

ATSEM : Mme Bohere,

Parents d'élèves : Mmes Pison, Le Goaller, M. Arrivat, M. Coste

Mairie : Mme Flamand

DDEN : Mme Blomblet

Excusées : Mme Simon-Ruaz (IEN), Mme Carle (mairie), les membres du RASED, Mmes Bechu et Terrier (ATSEM)  
Mmes Bronnec, Blanchard (parents d'élèves)

### 1- Élections des représentants des parents d'élèves

Elles se sont déroulées le vendredi 11 octobre. Une seule liste (l'APE) était présente.

Nous remercions les parents pour l'aide apportée au dépouillement des voix et la mise sous enveloppe.

Le taux de participation est de 68,28%. L'année dernière, il était de 65,99%.

Tous les votes sont des votes par correspondance.

Ci-dessous le lien sur le rôle des représentants des parents d'élèves élus:

<http://www.education.gouv.fr/cid2659/les-parents-d-eleves.html>

Il a été voté à l'unanimité lors de ce conseil d'école que le vote pour l'année 2020-2021 ne sera possible que par correspondance. Aucun parent ne se déplace depuis plusieurs années, il n'y a plus de nécessité de tenir un bureau de vote.

La mairie a instauré un comité de suivi du périscolaire avec le personnel, des représentants des parents, de la CAF, de la DDJS. Une prochaine réunion est prévue en février.

### 2- Effectifs

PS-MS : 27 dont 11 PS et 16 MS

PS-GS : 27 dont 9 PS et 18 GS

MS-GS : 27 dont 15 MS et 12 GS

Total : 81 élèves

Une prévision d'effectifs pour la rentrée 2020 est demandée par l'Inspection Académique fin novembre. Nous ferons donc en novembre un recensement des enfants de 2017 scolarisables. Les inscriptions se feront en mairie avec les pièces justificatives (justificatif de domicile de moins de trois mois, carnet de santé). La mairie délivra un certificat d'inscription et la directrice invitera les familles à une réunion de pré-rentrée début juin.

Deux demandes d'entrée en TPS (Toute Petite Section) en cours d'année ont été faites. Les familles souhaitent que leurs enfants rentrent dès leurs 3 ans (un en janvier et l'autre en février).

### 3- RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

Différentes formes d'aides sont proposées : pédagogique, rééducation, aide psychologique, soit individuellement soit en petits groupes. Le RASED peut intervenir soit en classe soit à l'extérieur de la classe.

Le RASED est constitué d'1/2 poste de maître E (maîtresse spécialisée) et d'une psychologue scolaire. Il n'y a pas de maître G (rééducation). 200 élèves sont suivis sur 2100 élèves sur 18 écoles réparties sur 7 communes.

La maîtresse E intervient uniquement sur les CP/CE1. La psychologue scolaire intervient sur tous les niveaux de la PS au CM2.

Le RASED remercie la mairie qui participe au budget de leur fonctionnement.

Adresse mail : [rased.bernin@ac-grenoble.fr](mailto:rased.bernin@ac-grenoble.fr) ; téléphone : 04.38.92.15.11

### 4- Présentation des comptes de l'école

#### BILAN FINANCIER 2019 (coopérative générale)

DEPENSES	COOPERATIVE	RECETTES	
Charges non éducatives	timbres, pharmacie, petits achats, frais bancaire 186 €	Mairie	1 300,00 €
Sorties projets	Cinéma 367 € Cirque 963 € Miellerie 780 € Brioche des rois 82 € Élevages 112€ Château de Virieu 351€ Aquarium 197€ Salle musée 49€ Jardin 39 € Fêtes Noël, carnaval et fin d'année 138€	APE	2 000,00 €
	Total= 3264€		Total = 3330 €

TRANSPORT	1739 € dépensé (au 5 juillet)	Mairie	2 600,00 € (prévu au budget)
Fournitures scolaires	4 740,00 €	Mairie	4 740,00 €
Investissement	503 € vélo, draisienne et trottinette 3 207,60 € un VPI et ordinateur associé	Mairie	503 € vélo, draisienne et trottinette 3 207,60 € un VPI et ordinateur associé

L'APE donne à la coopérative la somme de 1900 € pour l'année scolaire 2019-2020. En septembre 2018, l'APE avait versé 2000 €. Cet argent servira à payer une partie des projets de l'année.

La coopérative de chaque classe :

En dépense : les sorties propres à la classe, des petits achats et l'assurance OCCE/MAE de 2,25 € par élève.

En recette : la vente des photos de classes et la participation des familles à la coopérative de 16 € pour un enfant, 25 € pour 2 enfants et 30 € pour 3 enfants.

100 € par classe sont versés par l'APE pour les cadeaux de la fête de Noël. La mairie commande un sapin pour la salle de motricité.

### **5- Règlement intérieur**

Selon les nouvelles directives sur l'obligation scolaire dès 3 ans, le règlement intérieur a été modifié. Il vous sera transmis dans le cahier de liaison.

### **6- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Des directives nationales ont été données : le travail doit uniquement porter sur des activités de lecture (compréhension de l'écrit, langage oral et écrit) et ne doit pas dépasser plus de 30 minutes par jour.

Elle se fera en groupes restreints et ciblés d'élèves de MS et de GS rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Organisation : les lundis de 16h30 à 17h et de 17h à 17h30 ; les jeudis et mardis de 13h à 13h30.

### **7- Projets et sorties/classe**

a- Projets de l'école :

Axe culture

- projet théâtre : 7 ou 8 séances de jeux par demi-classe et par niveau de mars à mai soit des vendredis soit des jeudis avec Solenn Monnier de la compagnie Ana gramme pour 1800-2000 €. Spectacle vivant : Bobines et Flacons de la compagnie Artiflette, mardi 5 novembre 5,50 € par 77 élèves présents soit 462 €.
- Projet départemental École et cinéma à l'espace Aragon (2 films pour les 3 classes : le premier film sera présenté le lundi 27 janvier matin à Villard Bonnot, un deuxième en mai pour tous et un troisième en juin pour les GS uniquement). 2,50 € par enfant par film soit au total environ 500 €.
- Travail autour de l'eau : en classe cycle de l'eau, les différents états et propriété de l'eau, la visite de la grotte du Thais et de la promenade avec le bateau à roue à St Nazaire-en-Royan sont prévues le jeudi 14 mai.(devis 875 €)

b- Sorties par classe :

Pour tous les GS : projet cirque du 7 novembre au 19 décembre (présentation aux familles de GS du travail accompli dans cette discipline le 19 décembre à 16h30 les jeudis). Plusieurs petits ateliers : équilibre (poutre, équilibre), lancer et rattraper les foulards, les cerceaux, pyramides humaines pour un coût : 976 €. Nous avons besoin d'un adulte par atelier, il nous manque encore quelques parents pour nous aider.

On verra la reconduction l'an prochain en fonction du budget.

c- Fêtes de l'école :

- Fête de Noël : mardi 17 décembre après-midi à l'école en présence du Père Noël et avec les cadeaux de l'APE pour la classe. Le Père Noël arrive dans chaque classe avec sa hotte. L'après-midi se finit avec un goûter.
- Fête des rois : jeudi 23 janvier après-midi à l'école avec le défilé des enfants couronnés et le partage des galettes et des brioches. Invitation des élèves des classes de CP/CE1.
- Carnaval : à l'école vendredi 13 mars matin; déguisements et petit-déjeuner avec les parents. Invitation de la crèche et défilé dans la cour de l'élémentaire.

Prochains Conseils d'école :

- Le mardi 17 mars à 18h15 à l'école.
- Le lundi 15 juin à 18h15 à l'école.

Secrétaires : Mmes Ezingard et Puech